

Image not found or type unknown



Président du conseil syndical toujours du coté syndic

Par **JAG**, le **05/09/2019** à **17:42**

Bjr, le président du CS, **est toujours du coté du syndic plus tot que de défendre l'intérêt des copropriétaires. il a fait installer une nouvelle caméra sans le vote**, Merci Cdt

Par **youris**, le **05/09/2019** à **17:46**

bonjour,

le président du CS ne peut pas faire exécuter des travaux dans la copropriété sans l'accord de son A.G.

rien n'interdit au conseil syndical d'être d'accord avec le syndic.

si votre syndic ne défend pas les intérêts des copropriétaires, vous devez changer de syndic.

salutations